



# La CCAM pour l'activité bucco-dentaire

*Cahier d'exercices*  
*Codage et facturation*





**Exemple 3** : Avulsion de 2 dents de sagesse (18 et 48) enclavées dans une séance puis des 2 autres dents de sagesse (28 et 38), également enclavées, dans une autre séance.

*Codage et facturation :*

HBGD025 : Avulsion de 2 troisièmes molaires retenues ou à l'état de germe

HBGD038 : Avulsion de 4 troisièmes molaires retenues ou à l'état de germe

Dates des actes	Codes des actes		Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations		Honoraires	Dépass ement.
03/09/2014	HBGD025		1				125,40	
Localisation Anatomique	18	48						
08/10/2014	HBGD025		1				125,40	
Localisation Anatomique	28	38						

Dates différentes => pas de code association

### *1.3 Acte de soin conservateur : restauration coronaire*

**Exemple 4** : Obturation coronaire 1 face sur 11

*Codage et facturation :*

HBMD058 : Restauration d'une dent d'un secteur incisivo canin sur 1 face par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire

Dates des actes	Codes des actes		Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations		Honoraires	Dépass ement.
JJ/MM/AAAA	HBMD058		1				19,28	
Localisation Anatomique	11							



L'acte de détartrage est pris en charge sous conditions ; ces conditions sont précisées sous le libellé.

« *Codage et facturation : Deux actes au plus peuvent être facturés par période de 6 mois*

*Un détartrage complet doit être réalisé en 1 ou 2 actes maximum »*

Il ne pourra pas y avoir de prise en charge d'un nouveau détartrage pour ce patient avant le 01/03/2015.

### 1.5 Acte de soin prothétique

**Exemple 7 :** Bridge de 3 éléments 13, 14, 15 avec un pilier céramo-métallique sur la 13, un inter métallique au niveau de la 14 et un pilier métallique sur la 15

*Codage et facturation :*

HBLD040 : Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 1 pilier d'ancrage métallique, 1 pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux, et 1 élément intermédiaire métallique

Dates des actes	Codes des actes				Activité	C V	CS VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations				Honoraires			Dépasse ment.
JJ/MM/AAAA	<b>HBLD040</b>				1							XXX			ED
Localisation Anatomique	13	14	15												

Les bridges sont pris en charge sous conditions ; ces conditions sont précisées en tête de chapitre 07.02.03.04

« *...Prothèse dentaire fixée dentoportée quand au moins une dent pilier ne peut être reconstituée de façon durable par une obturation. La ou les radiographies dont la nécessité médicale est validée scientifiquement sont conservées dans le dossier du patient.*

*Codage et facturation : les prothèses plurales [bridges] implantoportées, les prothèses dentaires sur dents temporaires, les prothèses dentaires ou dents à tenon préfabriquées, les prothèses dentaires ou dents à tenon provisoires, les piliers de bridge à recouvrement partiel ne sont pas pris en charge »*

## II Association d'actes bucco-dentaires entre eux

**Principe :** Pour tous les actes appartenant au g) de l'article III-3 du Livre III de la CCAM : code association = 4 car prise en charge à taux plein

### II.1 Actes de radiographie et de chirurgie

**Exemple 8 :** Association de 2 actes, dans la même séance extraction d'une dent (36) avec radiographie

*Codage et facturation :*

HBQK389 : Radiographie intrabuccale rétroalvéolaire et/ou rétrocoronaire d'un secteur de 1 à 3 dents contigües

HBGD036 : Avulsion de 1 dent permanente sur arcade sans alvéolectomie

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C V	CS VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations	Honoraires	Dépasse ment.
01/09/2014	HBQK389	1			4	7,98	
Localisation Anatomique	36						
01/09/2014	HBGD036	1			4	33,44	
Localisation Anatomique	36						

### II.2 Actes de soins prothétiques

**Exemple 9 :** Le 14/12/2014 pose d'une couronne céramométallique sur la dent 11 + pose d'une couronne métallique sur la dent 16.

*Codage et facturation :*

HBLD036 : Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramométallique ou en équivalents minéraux

HBLD038 : Pose d'une couronne dentaire dentoportée métallique

Dates des actes	Codes des actes				Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations					Honoraires	Dépasse ment.	
14/12/2014	HBLD036				1							4	XX	ED
Localisation Anatomique	11													
14/12/2014	HBLD038				1							4	YY	ED
Localisation Anatomique	16													

**Exemple 10:**

Pose d'un stellite de 4 dents (36 37 46 47)

Pose d'une prothèse résine de 10 dents (11 12 13 14 15 21 22 23 24 25)

*Codage et facturation :*

HBLD332 : Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 4 dents

HBLD138 : Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 10 dents

Dates des actes	Codes des actes				Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations					Honoraires	Dépasse ment.	
14/12/2014	HBLD332				1							4	XX	ED
Localisation Anatomique	36	37	46	47										
14/12/2014	HBLD138				1							4	YY	ED
Localisation Anatomique	11	12	13	14	15	21	22	23	24	25				

### II.3 Association d'actes de chirurgie et de prothèse

**Exemple 11 :** Extraction de la dent 14 puis réparation d'une prothèse adjointe résine : adjonction d'une dent (14) et d'un crochet sur 15.

*Codage et facturation :*

HBGD036 : Avulsion d'1 dent permanente sur arcade sans alvéolectomie -HBMD114 : Adjonction ou changement de 2 éléments d'une prothèse dentaire amovible

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations	Honoraires	Dépasse- ment.
04/08/2014	HBGD036	1		4	33,44	
Localisation Anatomique	14					
04/08/2014	HBMD114	1		4	YY	ED
Localisation Anatomique	14 15					

### II.4 Association d'actes de soins conservateurs, de prophylaxie et de prothèse

**Exemple 12 :** Restauration des angles mésiaux de 11 et 21 + Détartrage + Pose d'une couronne métallique sur 37

*Codage et facturation :*

HBMD044 : Restauration d'une dent d'un secteur incisivocanine sur 1 angle par matériau inséré en phase plastique, sans ancrage radiculaire

HBJD001 : Détartrage et polissage des dents

HBLD036 : Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramométallique ou en équivalents minéraux

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations	Honoraires	Dépasse- ment.
JJ/MM/AAAA	HBMD044	1		4	40,97	
Localisation Anatomique	11					
JJ/MM/AAAA	HBMD044	1		4	40,97	
Localisation Anatomique	21					



JJ/MM/AAAA	HBJD001	1				4	28,92	
Localisation Anatomique								
JJ/MM/AAAA	HBLD036	1				4	XX	ED
Localisation Anatomique	37							

### II.5 Associations d'actes d'endodontie, de radiographie et de restaurations coronaires

**Exemple 13 :** Dans la même séance, association de 4 actes : acte d'endodontie et geste complémentaire de radiographie + deux restaurations coronaires  
 Traitement endodontique de la dent 13 avec prise de 2 clichés (pré et post opératoires) + obturation une face sur 12 + obturation deux faces sur 23

*Codage et facturation :*

HBFD033 : Exérèse de la pulpe vivante d'une incisive ou d'une canine permanente

HBQK040 : Radiographies intrabuccales rétroalvéolaires sur un secteur de 1 à 3 dents contigües préinterventionnelle ou perinterventionnelle avec radiographie finale pour acte thérapeutique

HBMD058 : Restauration d'une dent sur une face par matériau inséré en phase plastique, sans ancrage radiculaire

HBMD050 : Restauration d'une dent d'un secteur incisivocanin sur 2 faces par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations	Honoraires	Dépassement.
08/10/2014	HBFD033	1		4	33,74	
Localisation Anatomique	13					
08/10/2014	HBQK040	1		4	11,97	
Localisation Anatomique	13					
08/10/2014	HBMD058	1		4	19,28	
Localisation Anatomique	12					
08/10/2014	HBMD050	1		4	33,74	
Localisation Anatomique	23					

### III Associations d'actes avec eux-mêmes

#### III.1 Restaurations coronaires

**Exemple 14** : Deux actes identiques de restauration coronaire réalisés au cours de la même séance sur 2 dents différentes : 11 et 21

*Codage et facturation :*

HBMD058 : Restauration d'une dent d'un secteur incisivo canin sur 1 face par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations	Honoraires	Dépasse ment
08/10/2014	HBMD058	1		4	19,28	
Localisation Anatomique	11					
08/10/2014	HBMD058	1		4	19,28	
Localisation Anatomique	21					

#### III.2 Restaurations coronaires : même cotation sur deux dents différentes + modificateur enfant de moins de 13 ans

**Exemple 15** : Restauration des angles mésiaux de 11 et 21 sur un enfant de moins de 13 ans ;

*Codage et facturation :*

HBMD044 : Restauration d'une dent d'un secteur incisivocanin sur 1 angle par matériau inséré en phase plastique, sans ancrage radiculaire

Dates des actes	Codes des actes		Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations		Honoraires				Dépasse ment.	
04/08/2014	HBMD044		1		N	4	47,40					
Localisation Anatomique	11											
04/08/2014	HBMD044		1		N	4	47,40					
Localisation Anatomique	21											

Application du modificateur N enfant de moins de 13 ans (15,7%) au tarif de l'acte soit  $40,97 * 1.157 = 47,40€$

### III.3 Soins prothétiques

**Exemple 16** : Pose de 2 prothèses adjointes résine définitives de 9 dents

*Codage et facturation :*

HBLD101 : Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 9 dents.

Dates des actes	Codes des actes		Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations		Honoraires				Dépasse ment	
08/10/2014	HBLD101		1		4		XXX				ED	
Localisation Anatomique	14	15	16	17	21	22	24	25	26			
08/10/2014	HBLD101		1		4		XXX				ED	
Localisation Anatomique	31	32	33	34	41	42	43	44	45			

Cet acte est inclus dans les modalités particulières de l'article III-3 du Livre III.

## IV Codage et facturation des traitements endodontiques

Les actes de radios réalisés au cours d'un traitement endodontique figurent sous les libellés des actes d'endodontie : HBQK040 et HBQH303 selon que le praticien réalise 2 ou 3 radios au cours du traitement endodontiques (quel que soit le nombre de clichés réalisés et de séances). Ce sont des gestes complémentaires décrits au chapitre 18.  
Les radios diagnostiques décrites au chapitre 07.01.04.01 ne sont pas facturables avec un traitement endodontique.

**Exemple 17 :** Exérèse du contenu canalaire non vivant de 11 + 2 radiographies (pré et post opératoires)

*Codage et facturation :*

HBFD001 : Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une incisive ou d'une canine permanente

HBQK040 : Radiographies intrabuccales rétroalvéolaires sur un secteur de 1 à 3 dents contigües préinterventionnelle ou perinterventionnelle avec radiographie finale pour acte thérapeutique endodontique.

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations	Honoraires	Dépass ement.
08/10/2014	HBFD001	1		4	33,74	
Localisation Anatomique	11					
08/10/2014	HBQK040	1		4	11,97	
Localisation Anatomique	11					

**Exemple 18 :** Exérèse du contenu canalaire non vivant de 36 + 3 radiographies (pré, per et post opératoires)

*Codage et facturation :*

HBFD024 : Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une molaire permanente

HBQK303 : Radiographies intrabuccales rétroalvéolaires sur un secteur de 1 à 3 dents contigües préinterventionnelle, perinterventionnelle et finale pour acte thérapeutique endodontique

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations	Honoraires	Dépasse- ment.
08/10/2014	HBFD024	1		4	81,94	
Localisation Anatomique	36					
08/10/2014	HBQK303	1		4	15,96	
Localisation Anatomique	36					

## V Bridges

**Exemple 19** : Bridge de base : tout céramométallique (piliers 34, 36 / inter 35)

*Codage et facturation :*

HBLD023 : Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage céramométalliques ou en équivalents minéraux et 1 élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C CS V VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations	Honoraires	Dépasse- ment
JJ/MM/AAAA	HBLD023	1			XXX	ED
Localisation Anatomique	34 35 36					

**Exemple 20** : Bridge céramométallique de 5 éléments : 3 piliers (33 34 37) + 2 inter (35 36) Cotation d'un bridge de base + adjonction d'un pilier et d'un inter

*Codage et facturation :*

HBLD023 : Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage céramométalliques ou en équivalents minéraux et 1 élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux

HBMD087 : Adjonction d'un pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux à une prothèse dentaire plurale fixée [pilier de bridge]

HBMD479 : Adjonction d'un 1er élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux à une prothèse dentaire plurale fixée [2e élément céramométallique ou en équivalents minéraux intermédiaire de bridge]



## VII Associations d'actes bucco-dentaires (figurant au g) de l'article III-3) avec d'autres actes CCAM

La réalisation de ces autres actes (ex : *Actes de chirurgie anciennement cotés en KCC*) nécessitent des conditions techniques spécifiques ; ils ne sont généralement pas associés à des actes bucco-dentaires figurant au g) de l'article III-3 au cours d'une même séance.

Cependant dans l'hypothèse où des actes bucco-dentaires (figurant au g) seraient réalisés avec d'autres actes CCAM au cours de la même séance, la tarification s'effectuerait ainsi :

- Cotation et tarification des actes bucco-dentaires associables à 100% d'une part
- Cotation et tarification des autres actes CCAM selon la règle générale (100% pour le premier acte et 50% pour le deuxième acte) d'autre part.

Dans ce cas, les codes associations utilisés sont :

- Pour les actes qui suivent la règle générale : le code est 1 pour l'acte de tarif le plus élevé et 2 pour l'autre acte.
- Pour les actes bucco-dentaires ou les suppléments : le code est 1.

En effet, le code 4 ne peut pas être employé avec un autre code association.

NB : Si plusieurs de ces actes ne figurant pas au g) de l'article III-3 sont réalisés au cours de la même séance, la règle générale s'applique :

- L'acte dont le tarif hors modificateurs est le plus élevé, est tarifé à taux plein, le second est tarifé à 50% de sa valeur, les actes suivants ne donnent pas lieu à tarification.

**Exemple 22 :** Restauration coronaire 2 faces sur 36 + gingivectomie de 23 à 26 + gingivectomie de 14 à 17 + extraction de 35

### Codage et facturation

HBMD049 : Restauration d'une dent d'un secteur prémolomolaire sur 2 faces par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire

HBFA007 : Gingivectomie sur un secteur de 4 à 6 dents

HBGD036 : Avulsion d'1 dent permanente sur arcade sans alvéolectomie

Dates des actes	Codes des actes	Activité	C V	CS VS	Autres actes (TO) Modificateurs associations		Honoraires	Dépasse ment.
08/10/2014	HBMD049	1				1	33,74	
Localisation Anatomique	36							

08/10/2014	HBFA007				1					1	41,80			
Localisation Anatomique	23	24	25	26										
08/10/2014	HBFA007				1					2	20,90			
Localisation Anatomique	14	15	16	17										
08/10/2014	HBGD036				1					1	33,44			
Localisation Anatomique	35													

**Entraînez-vous,  
le plus possible,  
un peu chaque jour !**

**Merci**

Document élaboré à partir des informations fournies par  
la CNAMTS / DDGOS / DOS / Départements des actes médicaux  
Liste fournie à titre indicatif, non exhaustive, n'engageant pas la responsabilité du SFCD

